Ce 27 février se déroulait le CSA-SD de repli, suite au vote en contre lors du CSA-SD.

Les délégués du personnel ont redonné de nouveaux éléments par rapport à la précédente instance.

**RAPPEL du Calendrier prévisionnel :** CDEN vendredi 7 mars

**Changements de structures**

**3 Fusions d’école :**
Vernouillet : Louis Aragon maternelle et élémentaire (1 décharge totale)
Thiron Gardais : maternelle et élémentaire (1/4 de décharge)
Chartres : Rechèvres maternelle et élémentaire (1 décharge totale)

**1 Fusion absorption :**
Absorption de l’école élémentaire de Ouerre par l’école primaire de Mézières en Drouais (maintien des 2 sites)

**1 Fermeture d’école à acter par la municipalité pour laquelle Mme la Dasen a procédé à des fermetures de classes.**
Ecole primaire 4 classes d’Aunay sous Crécy (4classes).

Les organisations syndicales ont posé de nouveau les questions concernant le financement du transport et de la scolarité de ces élèves. Les 1ères réponses de l’IA incitent à l’optimisme. Nous restons vigilants.

**1 restructuration d’école**

2 classes maternelles et 2 classes élémentaires à Saussay pour le début de la scolarité et 4 classes élémentaires à Sorel pour la suite de la scolarité.

Rappelons que :

* dans le cas d’une fusion : chaque collègue actuellement nommé à titre définitif dans chacune des écoles fusionnées bénéficie d’une bonification de carte scolaire (sur l’école fusionnée et dans un rayon de 20km)
* dans le cas d’une fusion absorption : seuls les collègues actuellement nommés à titre définitif dans l’école absorbée doivent participer au mouvement et bénéficie de ces bonifications (sur l’école fusionnée et dans un rayon de 20km)

**Mesures de fermetures**

Pas de bougés sur les mesures annoncées lors du CSA-CD du 5 février.

Suite au questionnement de la FSU-SNUipp relatif au classement REP+ de l’école St Exupéry de Dreux, Mme la DASEN a indiqué que la demande avait été remontée au Recteur par ses services.

**En maternelle,**
 Dreux, Condorcet (REP+)
 ~~Illiers Combray, Les Nymphéas~~ (ANNULATION DE LA MESURE)
 Senonches, Les Vallées
 Châteaudun, C. Perrault. (passant ainsi à une école 1 Cl)
 Nogent Le Roi, Les Hauts de Nogent

**En élémentaire,**
 Châteaudun, Caniaux
 Gallardon, E. Pottier
 Fontaine-Simon, Jean de la Fontaine
 La Loupe, Rolland Garros
 Maintenon, Collin d’Harleville
 Nogent-Le-Rotrou, Sylvia Monfort
 Nogent-Le-Rotrou, Jean Macé (REP)
 Thiron-Gardais, Les enfants de Renart
 Dreux Antoine de Saint Exupéry, (REP)
 Dreux Berthelot, (REP+)
 Dreux Michelet (REP+)
 Dreux Prévert-Beullac (REP+)
 Nogent-Le-Rotrou, Jean Macé. (REP)
 Vernouillet, Louis Aragon (REP)

**En primaire,**
 Anet, J. Goujon, (fermeture d’un poste en maternelle avec fonctionnement élémentaire)
 Dangeau (élémentaire)
 La Ferté Vidame, (maternelle)
 Yèvre (élémentaire)
 Mainvilliers, E. Zola (REP) (élémentaire)
 Mainvilliers, Coubertin (REP) (maternelle)

**Mesures d’ouvertures**

Suite à nos argumentaires, la DASEN a placé des écoles en surveillance pour une ouverture pouvant être prononcée en juin pour la rentrée scolaire suivante.

Ces écoles sont :

- Dreux, Paul Bert

- Dreux, Saint Exupéry

- La Loupe, Roland Garros

**En maternelle,**
 Chartres, Emile Zola
 Vernouillet, G. Philipe (REP)
 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
 Gas
 Dreux, M. Berthelot (REP+)

**En élémentaire,**
 Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (régulation)
 Châteaudun, J. Macé (REP)
 Droué Sur Drouette, La Chevalerie
 Lucé, Jules Ferry

**En primaire,**
 Châteaudun, Curie (REP) (élémentaire)
 Chaudon, Maurice Violette (maternelle)
 Fontaine La Guyon (élémentaire)
 Mignières, Les blés en Herbe (élémentaire)
 Nogent-Le-Roi, Gaston Couté (élémentaire)
 Saint-Lubin-De-La-Haye, La Vesgre (élémentaire)
 Tréon (maternelle)
 Tréon (élémentaire)

La FSU-SNUipp est intervenue au sujet des seuils et des moyennes en éducation prioritaire. En effet, les classes hors dispositif (classes dédoublées en GS, CP et CE1) présentent souvent des moyennes plus élevées que la grande majorité des écoles hors éducation prioritaire. Nous avons rappelé que ce constat interroge. L’argumentaire de l’administration étant que l’effort est porté sur la GS, le CP et le CE1. Ce comparatif, selon l’administration, s’appuyait sur des classes en dispositif autour de 15 tandis que pour les écoles hors EP, l’effectif est de 24. Nous avons rappelé qu’un bon nombre d’écoles hors EP avait des effectifs en deçà de 24 dans les dispositifs prioritaires ( GS, CP ET CE1 plafonnés à 24). Nous ne pouvons que nous réjouir de cette baisse des effectifs mais cela tempère la priorité accordée aux écoles d’éducation prioritaire.

**ULIS :**

Fermeture de l’ULIS école à l’école Jean Rostand, Nogent le Roi
Ouverture de l’ULIS école à l’école Les Champs Dorés, Béville le Comte

Ouverture d’une ULIS collège au Collège J. Monnet de La Loupe
Ouverture d’une ULIS collège au Collège J. Ferry de Auneau-Bleury-St Symphorien
A l’issue de cette carte 2025, les 39 collèges du département seront dotés d’une ULIS Coll.

Les élèves actuellement scolarisés en ULIS à Epernon mais qui habitent plus près de Béville se verraient proposer d’intégrer l’ULIS de Béville le Comte. Les familles devraient pouvoir refuser cette proposition si elle ne leur convient pas.

**Etablissements médico-sociaux :**

Nous avons à nouveau dénoncé toutes les fermetures de postes d’enseignements spécialisés dans les établissements médico-sociaux.

Pour nous, ces postes sont essentiels pour assurer une scolarisation de qualité à ces élèves en situation de handicap qui y sont accueillis. Renoncer à ces supports, c’est renvoyer la charge de l’adaptation pédagogique aux seuls enseignants de l’ordinaire.

* Fermeture d’un poste adj spé à l’Institut A. Beulé de Nogent le Rotrou
* Fermeture d’un poste adj spé au CMPP de Chartres
* Fermeture d’un poste adj spé au CMPP de Dreux
* Fermeture d’1/2 d’un poste « enseignant spécialisé » ambulatoire au DITEP de Morancez.
* Fermeture d’un poste adj spé au DAME de Nogent le Rotrou
* Passage temps de coordination à ½ temps pour les DAME de Champhol, Châteaudun, Dreux, Lucé, Luisant et Vernouillet.

Selon l’administration, ces mesures vont dans le sens de toujours plus d’équité. Visiblement, nous ne partageons pas la même définition de ce terme.

**SEGPA :**

Des fermetures de niveaux ou de divisions sont proposées par l’administration dans les établissements suivants :
A ce jour, les conséquences en termes de fermeture de poste de PE ne sont pas finalisées, elles seront traitées lors du GT 2nd degré du 14 mars et du CSA 2nd degré du 25 mars prochain :

• Auneau J Ferry : fermeture d’un niveau 6ème
• Châteaudun A France : fermeture 1 division 3ème
• Dreux L Armand : ouverture ½ division en 5ème
• Dreux P M Curie : fermeture d’un niveau de 5ème ouverture d’1/2 division de 3ème
• La Loupe J Monnet : fermeture du niveau de 5ème => fermeture
• Nogent le Rotrou A Meunier : ouverture d’une division 5ème, ouverture de 1.5 division de 4ème et fermeture 0.5 division en 3ème

**Moyens Circonscriptions d’Enseignants Référents**

Création d’un poste d’Enseignant Référent

Suite à un temps de travail réunissant Mme Grimoin et des enseignants référents, les secteurs d’intervention ont été redéfinis en calquant les secteurs PAS lorsque cela était possible.

Chaque enseignant référant devrait désormais être en charge de 200 dossiers environ.

A ce jour les conséquences annoncées en terme de carte scolaire sont
**–**  la fermeture des 4 ER rattachés 1 à Nogent le Roi, 1 à Châteaudun et 2 à Lucé
**–**  l’ouverture de 4 ER rattachés 1 à PM Curie à Dreux, 2 à J Moulin et 1 à H Boucher à Chartres

« **Conseiller PAS** »

Ouverture d’un poste de « Conseiller PAS »

**RASED**

Ouverture de 5 **postes Rased Dominante Pédagogique** :
• Chartres 2 (1 – école M. Fanon Auneau/ 1 - école de Janville),
• Châteaudun (1 – école de Bazoches-en-Dunois),
• Nogent (1 – R. Garros La Loupe)
• Dreux 1/Dreux 2 (1 – P. Bert élémentaire Dreux),

Fermeture de 3 **postes Rased Dominante Relationnelle** :
• Chartres 2 (1- M. Fanon Auneau/ 1 – J. Moulin Les Villages Vovéens),
• Nogent (1 – J. Verne Brou),

**Coordonnateur REP**

Création de 3.5 postes de **Coordonnateur REP** :
• Chartres 1 – collège Jean Macé Mainvilliers/Chartres 3 – collège les petits sentiers Lucé, 1 demi-poste rattaché à l’école J. Zay Lucé,
• Châteaudun – collèges Tomas Divi et Anatole France Châteaudun, 1 demi-poste rattaché à l’école P.et M. Curie Châteaudun,
• Dreux 1 – collèges L.Armand et M. Pagnol, 1 poste rattaché à l’école Prévert-Beullac Dreux,
• Dreux 2 – collèges P. et M. Curie et Taugourdeau Dreux, 1 poste rattaché à l’école F. Buisson,
• Nogent-le-Rotrou – collège Brossolette Nogent-le-Rotrou, 1 demi-poste rattaché à l’école Monfort Nogent-le-Rotrou.

**Conseillers pédagogiques départementaux**

Ouverture de 3 postes de **Conseiller pédagogique départemental** :
• 1 CPD Sciences
• 1 CPD Maternelle
• 1 CPD Numérique

**ERUN**
Ouverture d’un support supplémentaire d’ERUN et redéfinition de secteurs d’intervention

• 1 poste Nogent Châteaudun
• 2 postes Dreux1-Dreux2-Thymerais
• 1 poste Chartres 2 Chartres 3
• 1 poste Chartres 1 et Chartres 4
• 1 poste SEI et DSDEN

**UPE2A**
Retrait ½ support à l’école élémentaire Roland Garros à La Loupe

Nous sommes intervenus pour qu’une vigilance accrue reste sur cette école qui accueille des enfants du CADA. A ce jour l’effectif est très faible, mais il peut varier de façon significative. Par ailleurs, nous avons émis la possibilité de créer un support inter degré afin de pouvoir répondre quel que soit l’âge des enfants accueillis.

**Moyens de Remplacement**

L’administration envisage des fermetures/ouvertures de TR pour affiner le maillage du département :
Fermeture TR :
la clé des champs à Dammarie, les trois rivières à Cloyes les Trois Rivières, Civry à Villemaury, Paul Langevin à Nogent-le-Rotrou, la clé des champs à Saint-Arnoult-des-Bois, Henri Ramolet et Maurice Hurel à Aunay-sous-Crécy
Ouverture TR :
Theuville, Ymonville, Logron, Unverre, Le Boullay Thierry et Saulnières

Enfin, le Ministère demande aux départements de simplifier la nomenclature des TR .

**Décharges exceptionnelles**

0.25 Châteaudun Caniaux
0.25 Ecole Belhomert
0.5 Authon (TER)
0.5 Janville (TER)
0.5 Brezolles (TER)

**L’ensemble des délégués du personnel a voté à nouveau contre ce projet.**

**Questions diverses**

Remplacement : l’administration a communiqué un taux de couverture de 88,92% entre septembre et janvier. Nous avons convenu que la situation du remplacement s’est améliorée, cette dynamique doit se poursuivre.

Formation nouveaux programmes : suite au courrier parvenu dans les écoles mardi 25/02, la FSU-SNUipp est intervenue pour dénoncer la modalité retenue dans l’Académie. Le recours à l’utilisation de la journée du Recteur qui s’ajoute aux obligations réglementaires de service (jour de pré-rentrée, 108 heures, jours de classe) est décriée par la profession. Nous nous sommes fait le relais des nombreuses réactions négatives auxquelles nous souscrivons. Nous reviendrons prochainement sur le sujet.

**Le CDEN est convoqué le 7 mars prochain.**

Nous restons disponibles pour tous les échanges que vous jugerez nécessaires

Vos délégués du personnel : Tania FOURMY, Clémentine INGOLD, Dorine KONCZYLO, Pierre LICOUT, Sophie PICOUL LEHOUX, Olivier THOMAS